



PROJET DE MOTION DÉNONÇANT LES ATTITUDES ET LES PRATIQUES NATIONALISTES DANS L'UNION EUROPÉENNE

La section française de l'Union des fédéralistes européens (UEF), réunie en assemblée générale à Paris le 26 septembre 2015,

considérant

- que les chefs d'État et de gouvernements des États membres, réunis ou non en Conseil européen, ont abusé des pouvoirs que les traités leur conféraient, voire qu'ils se sont arrogés, en particulier depuis le début de la crise des dettes souveraines en 2010 et sous prétexte d'efficacité dans l'urgence, des pouvoirs qu'ils ne leur conféraient pas, au mépris de leur lettre ou de leur esprit,
- qu'en perpétuant et en amplifiant de la sorte des relations intergouvernementales, ils ont ignoré et nié la notion de bien commun des peuples européens et réduit le projet européen à une ligue, une alliance ou une coalition,
- que, ce faisant, ils ont délibérément dédaigné les institutions supranationales de l'Union – Parlement et Commission – en méconnaissant les aspirations démocratiques des peuples et des citoyens européens,
- que l'opacité de leurs débats et le maintien de la règle des décisions unanimes trahit les principes les plus élémentaires de la démocratie ;

dénonce

- le mésusage envahissant des pratiques concurrentielles, y compris entre États membres, le retour de l'incitation impudente à la préférence nationale en tous domaines, encourageant ainsi la résurgence des attitudes nationalistes,
- la négation des solidarités naturelles entre les peuples et entre les citoyens européens et le refus d'organiser et de développer une Europe sociale supranationale en vue d'un avenir sûr et prospère,
- la persistance d'une référence incongrue au concept d'État nation, dans lequel les peuples européens se sont trouvés enfermés au cours des deux derniers siècles, aboutissant à des guerres fratricides sanguinaires ;

appelle avec force

les instances européennes de l'UEF et les autres mouvements qui portent le projet européen à se rassembler pour exiger

- une évolution démocratique déterminée de l'Union européenne
- et l'avènement sans délai d'une fédération garante des souverainetés communes et des légitimes préoccupations locales.